



L'IFP et les PME : 20 ans d'accompagnement technologique 14 novembre 2006

Le 9^e séminaire PME organisé par l'IFP sur le thème "L'IFP et les PME : 20 ans d'accompagnement technologique" s'est déroulé le 14 novembre dernier à Paris et a rassemblé près de 120 participants. Sous la présidence d'Olivier Appert, Président de l'IFP, et de Gérard Thomas, Directeur des Relations PME-PMI, ce séminaire, lieu d'échanges et de rencontres entre les différents acteurs industriels, institutionnels et porteurs d'innovations, a été l'occasion de présenter des exemples concrets de soutien de l'IFP aux PME. Différents dirigeants de PME partenaires (Ardop, Armen Instrument, Cristopia Energy Systems, Newton's SAS et Salveco) de l'IFP ont apporté leurs témoignages dans le cadre de la table ronde. Ce fut également l'occasion pour l'IFP de réaffirmer sa volonté de poursuivre et de renforcer cette politique d'accompagnement.

Il y a vingt ans, l'IFP faisait œuvre de pionnier dans le soutien technologique en mettant ses compétences au service des PME-PMI. Depuis, les conventions se sont succédées au rythme d'une vingtaine par an, atteignant plus de 500 au total. Les connaissances de l'IFP irriguent des domaines très variés, son savoir-faire se déployant sur toute la chaîne pétrolière et les moteurs. Si, à l'origine, l'IFP cherchait à transférer aux entreprises son savoir scientifique et technique, sa politique a évolué depuis pour correspondre aux attentes plus particulières des PME. «*Nous partons du projet de l'entreprise et, s'il existe des compétences au sein de l'IFP, nous proposons de le développer ensemble*», explique Gérard Thomas. L'accompagnement s'appuie donc sur un co-développement. Dans le cas où un brevet en commun est déposé, les redevances courent dans la limite du brevet. Comme l'a souligné Olivier Appert, «*l'IFP n'est pas un investisseur mais un organisme de recherche public (EPIC) financé en partie sur crédits publics, qui se doit d'avoir un rôle citoyen en donnant accès au savoir-faire et en facilitant le transfert de technologies*». L'IFP, avec ce soutien technique et scientifique, apporte aussi des compétences en matière de documentation, de mise en réseau, de veille scientifique et d'image de marque. Pour illustrer ces propos, plusieurs chefs d'entreprises ont apporté leurs témoignages.

La société **ARDOP**, créée en 2002, s'est spécialisée dans le négoce de matériel électronique et laser. Elle emploie aujourd'hui 10 personnes pour un chiffre d'affaires de trois millions d'euros. Elle va mettre sur le marché en 2007 un nouveau type de granulomètre qui donne de l'information sur la taille des particules dans des milieux noirs et concentrés. L'instrument pourra être utilisé dans de nombreux secteurs de la chimie fine (pharmacologie, cosmétiques, alimentaire, etc.), où il viendra combler un manque. Pour Mathias Le Pennec, président d'ARDOP, «*lorsqu'on est une petite PME spécialisée dans le négoce, l'accès aux moyens de recherche et développement est difficile. Nous avons collaboré avec le CEA et le CNES mais rien n'aurait pu se faire sans le soutien de l'IFP*». Et pour cause ! La technologie de ce granulomètre existait déjà sur ses étagères. «*Cette collaboration est un transfert de technologies initialement développées pour caractériser et raffiner les pétroles*

lourds», explique Jacques Jarrin, directeur de la Direction Chimie et Physico-Chimie Appliquée de l'IFP. *«En industrialisant la technique, ARDOP lui a trouvé une application nouvelle et immédiate»*.

La société CRISTOPIA ENERGY SYSTEMS travaille, elle, dans le stockage de l'énergie dans le bâtiment depuis une vingtaine d'années. Cette technique permet d'économiser de l'électricité et de sécuriser l'approvisionnement. Pour stocker de l'énergie, on utilise des matériaux à changement de phase. A la recherche de produits plus performants, Cristopia a fait appel à l'IFP, qui a développé des matériaux à base de paraffine pour isoler les tubes de transport des pétroles lourds au fond de la mer. Aujourd'hui, l'expérimentation et les solutions sont qualifiées pour les explorations pétrolières. CRISTOPIA ENERGY SYSTEMS va ainsi pouvoir développer son activité commerciale. *«Nous avons passé un contrat de recherche qui s'achève en 2008 pour appliquer cette technologie dans le bâtiment»*, explique son président, Christophe Lenotre. D'autres produits à changement de phase étudiés par l'IFP intéressent également la société.

Le lien entre l'IFP et François Couillard, directeur général d'**ARMEN** Instrument, date de la fondation de sa société en 1994. *«J'étais seul avec mon projet de nouvelle pompe de précision, déclare ce dernier, et d'un coup la collaboration avec l'IFP a grossi l'image de ma société et m'a permis d'obtenir la confiance des banquiers et des clients»*. Une collaboration fructueuse qui se poursuit. Il y a trois ans, ARMEN Instrument, avec le soutien de l'IFP, s'est lancé dans le développement d'un procédé vieux de trente ans qu'ils ont perfectionné : le chromatographe de partage centrifuge. Cet instrument permet de purifier ou d'extraire des molécules actives d'une plante ou d'un micro-organisme dans d'excellentes conditions, en divisant par quatre les coûts de production. Aujourd'hui l'appareil industriel est en validation dans les locaux de l'IFP. Mais déjà, son succès ne fait aucun doute. *«Sans le soutien de l'IFP, on n'aurait jamais pu mener à bien ce projet»*, explique François Couillard. La société est en pleine expansion avec un chiffre d'affaires qui double tous les ans. Le nouveau concept profite aussi à l'IFP, comme l'explique Frédéric Kolenda, délégué régional Sud/Sud-Est de l'IFP : *«c'est typiquement le genre de projet qu'une petite PMI ne peut pas faire seule. Cela part souvent d'une idée que l'on doit protéger. Mais nous en tirons bénéfice. L'appareil fait progresser les techniques de séparation utilisées par l'IFP et va se vendre aux alentours du million d'euros»*.

Dès 1994, la société **SALVECO** s'est spécialisée dans la conception de produits d'assainissement et de nettoyage 100% écologiques. Depuis le début du siècle, elle accumule les récompenses : en 2002 l'écolabel, en 2004 le prix environnement et entreprise et en 2005 sa gamme désinfectante a reçu l'agrément de la Société française d'hygiène hospitalière. La société compte 8 employés et va recruter du personnel. Elle doit cette réussite à une collaboration avec l'université de Nancy et à l'aide apportée par l'IFP depuis 1999. *«Le soutien de nos partenaires nous a permis de nous développer en France dans le domaine du B to B, avec des multinationales comme Johnson ou Unilever, et nous avons un programme de développement au niveau européen avec un réseau de distributeurs»*, explique Gérard Auberger, gérant de SALVECO. Et ceci grâce à une machine high-tech dont le cahier des charges de l'unité de production a été mis au point avec l'IFP. La nouvelle machine permet de mélanger et diluer une tonne de produit en une heure au lieu de sept, réduisant les coûts et rendant ainsi le produit écologique compétitif. Fort de sa notoriété, l'IFP aide

à promouvoir ces produits auprès des institutions. Comme l'explique Alain Wadsworth, délégué régional Est de l'IFP *«dans les établissements publics, les critères d'audit d'hygiène sont très stricts, conçus pour des produits synthétiques. Il a fallu expliquer à ces sociétés qu'il y avait des critères différents pour analyser et qualifier la chimie verte. Une difficulté que l'on n'avait pas prévue et sur laquelle on travaille ensemble»*.

Stéphane Mazoyer est directeur général de **NEWTON'S SAS**, une société créée en 2003 et spécialisée dans la vente de coussinets de soude ou de potasse destinés au séchage de gaz et de liquides. Pour développer son marché, la société a voulu apporter un plus à ses clients en leur proposant un guide de dimensionnement de leur installation. *«On a alors frappé à la porte de l'IFP, explique Stéphane Mazoyer, et on a démarré un projet. La première phase a été l'embauche d'un ingénieur procédés, suite au conseil de l'IFP, puis la réalisation d'un cahier des charges afin de construire le pilote pour comprendre comment les coussinets étaient utilisés par nos clients et optimiser leur utilisation»*. Le soutien va porter ses fruits : la société, qui emploie 6 salariés, est en progression de son chiffre d'affaires. *«Jusqu'à ce jour on ne vendait que des produits consommables, maintenant on peut aussi aider un industriel à installer son système de séchage»*, conclut Stéphane Mazoyer. De son côté l'IFP a pu revisiter, avec des méthodes nouvelles, et améliorer un procédé inventé par ses ingénieurs il y a 40 ans.

Patrick Flament, délégué régional Centre de l'IFP, est intervenu en qualité de porte-parole de **THERMOKIN**, une PME rencontrée dans le cadre d'une demande de subvention à l'ADEME pour réaliser un système de récupération d'énergie à la sortie d'une turbine. L'IFP a aidé à mettre au point le cahier des charges de cette technologie innovante qui permet d'augmenter le rendement de la turbine de 30 à 50% sans passer par un cycle vapeur compliqué. La technologie a été validée par des simulations numériques et le prototype va être testé à IFP-Lyon. A l'heure des économies d'énergie, les débouchés ne devraient pas manquer.

Au terme de cette rencontre, Olivier Appert, président de l'IFP, constatait le succès de l'approche originale développée il y a vingt ans par l'IFP. Des PME-PMI sont devenues des acteurs majeurs au niveau international et plus des 2/3 des partenaires en ont tiré des bénéfices. Les projets vont dans le bon sens. Les conventions sur le développement durable ont augmenté et représentent maintenant de 25% à 50% du nombre total de conventions . *«L'examen des résultats obtenus nous détermine à poursuivre notre action avec des moyens renforcés et des équipes rajeunies»*, a conclu Olivier Appert.

L'IFP est un organisme public de recherche et de formation, à l'expertise internationalement reconnue, dont la mission est de développer les énergies du transport du XXIe siècle. Il apporte aux acteurs publics et à l'industrie des solutions innovantes pour une transition maîtrisée vers les énergies et matériaux de demain, plus performants, plus économiques, plus propres et durables.

Contact Presse : Anne-Laure de Marignan
Tél. 01 47 52 62 07 ~ Fax. 01 47 52 70 96
Mail : a-laure.de-marignan@ifp.fr